

BVGer E-3426/2019 vom 10. September 2019

Bundesverwaltungsgericht, 2019-09-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-3426_2019

FR: TAF E-3426/2019 du 10 septembre 2019

IT: TAF E-3426/2019 del 10 settembre 2019

Regeste

Renvoi et exécution du renvoi (recours réexamen)

Erwägungen

E. 1

Le recours est rejeté.

E. 2

La suspension de l'exécution du renvoi, octroyée par mesure provisionnelle du 18 juillet 2019, prend fin.

E. 3

La demande d'assistance judiciaire partielle est admise.

E. 4

Il est statué sans frais.

E. 5

Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale compétente. Le président du collège : La greffière : Jean-Pierre Monnet Anne-Laure Sautaux Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.